

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil
Municipal : 33

Nombre de Conseillers
en exercice : 33

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :
7 décembre 2021

Date d'affichage :
17 décembre 2021

L'AN deux mille vingt et un, le 13 décembre le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 7 décembre, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

Mme ACKNIN, M. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, Mme CHAMPEL, MM. DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LARRAUFIE, Mmes LAURENT, LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, PIRES-BEAUNE, MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL, M. SEMANA, Mmes STORKSEN, TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Pierre CHASSAING, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Lionel DUTRIAUX

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 DECEMBRE 2021**

QUESTION N° 4

OBJET : Exécution du budget avant son vote.

RAPPORTEUR Evelyne VAUGIEN

**Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire »
qui s'est réunie le 2 décembre 2021**

Afin d'assurer la continuité du service public et conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit autoriser le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses :

- de fonctionnement, dans la limite des crédits inscrits à la section de fonctionnement du budget 2021 (soit 29 445 137,09 €)
- d'investissement, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget 2021, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, soit un quart d'un total de 10 319 179,63 € = 2 579 794,9 €

Les chapitres 20 « immobilisations incorporelles » (375 525,07 €), 21 « immobilisations corporelles » (2 842 712,41 €), 23 « immobilisations en cours » (7 100 942,15 €), y compris les opérations d'investissement sont utilisés.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **autoriser le Maire à procéder à l'exécution du budget avant son vote.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 13 décembre 2021

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL